

Economie. La Région attribue 27 nouveaux contrats d'appui aux entreprises de Midi-Pyrénées

27, c'est le nombre de nouveaux contrats d'appui approuvés lors de la Commission permanente de la Région du 11 décembre.

Sur proposition du président Martin Malvy, une enveloppe globale d'1,9 M€ a été adoptée en faveur d'entreprises de Midi-Pyrénées.

Parmi elles :

- La société toulousaine MHCOMM SAS, qui édite des logiciels et services informatique pour le secteur médical et intervient dans le secteur de la Silver Economy, a bénéficié d'une enveloppe de 185 000€ grâce à un contrat d'appui innovation, pour développer de nouveaux produits.
- Berdoues et Parfums et Cosmétiques, à Cugnaux, sera accompagné par la Région à travers un contrat d'appui export de 52 000€, pour son développement à l'international.
- L'entreprise Construction hydraulique du Midi (CHM), implantée à Montans (81), a reçu une aide de 75 000€ dans le cadre d'un contrat d'appui immobilier. Spécialisée dans la conception et la réalisation de turbine pour l'hydroélectricité, CHM prévoit la construction d'une nouvelle unité de production.
- La Coopérative pyrénéenne des producteurs de haricots tarbais (65) a bénéficié d'un contrat d'appui export de 22 500€ de la Région, pour la soutenir dans ses démarches de prospection sur les marchés étrangers.

A l'occasion de la présentation de ces dossiers, Martin Malvy a rappelé les résultats de l'étude que La Banque de France a réalisée récemment sur le dispositif régional des contrats d'appui : les entreprises aidées par la Région ont vu leur chiffre d'affaire augmenter de 30%, et leurs effectifs de 15%, alors que dans le même temps, les effectifs les autres entreprises ont diminué de 9%.

Au total, depuis 2007, 1 600 contrats d'appui ont été approuvés, pour une enveloppe globale de 209,2 M€, dont 83,9 M€ d'aides régionales sur crédits européens FEDER.

Près de 10 000 emplois ont ainsi été créés ou maintenus grâce à ce dispositif de la Région Midi-Pyrénées.